

ADOPTION DU BUDGET 2012 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2012 – 2013 – 2014

AVIS PUBLIC est donné que le 12 décembre 2011, lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue à 20 heures, à la mairie de Beloeil située au 777, rue Laurier, le conseil de la Ville de Beloeil adoptera le budget 2012 et le programme triennal des immobilisations 2012-2013-2014.

Les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal des immobilisations.

DONNÉ à Beloeil, ce 30 novembre 2011.

La greffière adjointe,

NATHALIE DESCHESNES, avocate.